**AVIS A MANIFESTATION D’INTERET**

Date :

N° du Projet : P- MR-IEO-004

N° du Prêt 2100150014045

# Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu, du Fonds Africain de Développement, un prêtd'un montant de 5.980.000 Unités de Compte en vue du financement, en différentes monnaies, du coût du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Micro Finance (PRECAMF) et envisage d'affecter une partie des ressources du prêt aux paiements prévus au titre des services d’audit des comptes des Institutions de MicroFinance (IMF) partenaires du Projet.

#

# Dans ce cadre, le Ministère de l’Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l’Information et de la Communication /Unité de Gestion du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la MicroFinance invite, par le présent appel à manifestations d’intérêt, les candidats éligibles et désireux de figurer sur la liste restreinte, à manifester leur intérêt pour la réalisation de l’audit financier et organisationnel des Institutions de Microfinance partenaires du PRECAMF afin de déterminer celles qui auront en charge la gestion du fonds de crédit pendant une période transitoire.

Cette mission qui se déroulera sous la supervision conjointe de la Direction Générale de la Supervision Bancaire et Financière de la BCM et de la Direction de l’Insertion du MEFPNT, a pour but ultime de sélectionner parmi les IMF évaluées, celles qui sont performantes et qui auront à charge la gestion du fonds de crédit pendant la période transitoire en attendant la mise en place de la structure de refinancement.

3. L’Unité de Gestion du PRECAMF invite les cabinets d’audit qui disposent des compétences requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations.

# Le consultant devra être un cabinet d’audit indépendant, de stature internationale, spécialiste dans l’audit en général et expérimenté dans l’audit des Institutions de Microfinance en particulier. Il doit avoir une bonne connaissance de l’environnement de la micro finance en Mauritanie.

L’auditeur mobilisera une équipe constituée au minimum de :

* un directeur de mission, expert-comptable inscrit à l’ordre des experts comptables et justifiant d’une bonne expérience de l’audit des IMF;
* un auditeur comptable senior expérimenté de niveau bac + 5 en audit ou comptabilité justifiant d’une expérience pertinente de 5 ans au moins.
* un spécialiste en microfinance de niveau bac + 5 au moins justifiant d’une expérience pertinente de 5 ans au moins
* un spécialiste de l’organisation de niveau bac + 5 au moins justifiant d’une expérience pertinente de 5 ans au moins

4. Les cabinets d’audit intéressés, remplissant les conditions requises, doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations à travers la transmission d’un tableau indiquant leurs références pertinentes : pour chaque mission indiquée dans le dit tableau, préciser l’intitulé de la mission, son montant en US$, l’adresse complète du bénéficiaire et la période d’exécution de la mission.

5. La liste restreinte sera arrêtée conformément aux règles de procédures pour l’utilisation des consultants Edition Mai 2008 de la BAD.

Les dossiers peuvent être envoyés au plus tard le mercredi 05 février 2014 à 12 h TU à l’adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs Sociaux (CPMPSS)

Immeuble Mouna 1er étage, avenue Mokhtar Ould Daddah, Nouakchott Mauritanie

Tél : 00 (222) 45 24 25 84 , Email : CPMPSS@yahoo.fr